



ÉdiTOriAL

Dans le but de vous informer de nos actualités, nouveautés et actions tout au long de l'année, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce premier bulletin d'informations après une première année d'existence.

Nous sommes maintenant totalement autonome : le bureau est composé de sept membres propriétaires et de deux salariés qui sont à votre disposition pour tous renseignements qui vous paraîtraient utiles. L'objectif de notre nouvelle association est de développer le label Clévacances dans notre département, en améliorant sa notoriété, ses qualités de service et d'accueil. Nous bénéficions d'un appui national et rhône-alpin, afin d'augmenter les séjours sur nos quatre régions.

Nous vous adresserons régulièrement cette lettre d'informations. Vos idées sont les bienvenues pour améliorer ou optimiser le fonctionnement de notre association.

Michel Habigand
Président Clévacances Ain
Propriétaire d'un meublé à Vonnas

Les nouveaux adhérents du début 2009 !

Bienvenue et merci de nous faire confiance :

- Mme & M. Gennson, trois meublés 2 clés et une chambre d'hôte 2 clés à Mijoux.
- Mme & M. Georges, un meublé 3 clés à Coligny.
- M. Marqueyrol, trois meublés 2 clés à Nantua.
- Mme & M. Mathon, un meublé 3 clés à Andert-Condon.
- Mme & M. Noc, deux hébergements 2 clés l'un à Meyriat et l'autre à Bourg-en-Bresse.

Extranet : à vous de jouer!

Pour les utilisateurs d'Internet, la Fédération Nationale Clévacances a mis en place une application permettant un accès spécifique pour tous les adhérents Clévacances : l'extranet.

Pour y accéder, rendez-vous sur le site <http://proprietaire.clevacances.com/>. L'accès étant sécurisé, n'hésitez pas à nous demander vos codes pour vous connecter.

Vous retrouverez toute l'actualité, des informations pratiques et juridiques. Pour les propriétaires en location directe, vous pourrez également mettre en ligne vos disponibilités.

Cette application remportant un grand succès, les fonctionnalités sont régulièrement complétées. La prochaine vous donnera la possibilité de mettre directement en ligne une partie des photos concernant votre hébergement.

Mise à jour 2010

Afin de réaliser une mise à jour de l'offre Clévacances Ain, nous souhaiterions intégrer de **nouvelles photographies** à vos hébergements. Celles-ci pourront nous servir pour les sites Internet : départemental, régional et national. D'autre part, elles permettront d'illustrer la prochaine édition du catalogue (prévue à l'automne). Ces nouvelles images donneront du renouveau à vos hébergements, une nouvelle façon de présenter votre location...

Toutes les photos, d'intérieur comme d'extérieur, sont les bienvenues. Vous pouvez nous les transmettre par mail, par courrier, sur CD...

Toujours dans un souci de mise à jour et d'exhaustivité, nous vous invitons à nous transmettre vos adresses mail.

Pour communiquer, vous informer et pour d'éventuels contrats, l'adresse de messagerie Internet est nécessaire aujourd'hui.

Le référencement naturel : l'affaire de tous

Sur nos différents sites Internet, qu'il s'agisse du national, régional ou encore départemental, nous proposons aux internautes de compléter l'information qu'ils ont de votre hébergement, par la visite de votre site Internet personnel. Sur celui-ci, l'internaute va trouver des informations complémentaires pouvant le motiver à effectuer une réservation.

L'échange de liens est nécessaire pour un bon référencement. Il doit être fait dans les deux sens, c'est à dire qu'il n'est pas suffisant que nous orientons le visiteur vers votre site, il faut également que sur votre site Internet, un lien renvoie sur le site, départemental, régional et national. Internet est une toile, le nombre de mailles, de liens renforce la position d'un site.

Promotion via les sites Internet

De nombreux sites permettent la mise en ligne des locations touristiques. Ces derniers mois, notre équipe a intégré l'offre Clévacances Ain sur différents sites internet. La saisie des annonces se fait manuellement. Par manque de temps et de moyens humains, nous ne pouvons référencer l'ensemble de l'offre sur ces sites. A l'heure actuelle, une offre générique est mise en avant. Celle-ci permet de communiquer sur notre label mais aussi d'inciter les visiteurs à découvrir plus largement notre offre, en se rendant sur notre site web. L'offre de chambres d'hôtes a elle aussi été renseignée sur ces sites.

Étant donné le nombre d'annuaires, nous vous conseillons d'inscrire votre ou vos hébergements sur les sites suivants :

- <http://www.leboncoin.fr>
- <http://www.123gite.com>
- <http://www.topannonces.fr>
une annonce gratuite par personne
- <http://www.marche.fr>
- <http://www.gite-chambre-hote.com>
- <http://www.les-particuliers.fr>
- <http://www.vos-petites-annonces-gratuites.fr>
- <http://www.ma-cabane.fr>
- <http://www.locations-france.com>
gratuit pour une année, ensuite 39€
- <http://www.vivastreet.fr>
- <http://trouvetout.fr>
votre annonce reste 30 jours sur le site

Quand Clévacances fait son show à Lyon et à Liège!

Du 14 au 16 mai, Clévacances Ain était présent place Carnot à Lyon lors de l'événement "Cosy Bulles".

Le Comité Départemental du Tourisme de l'Ain a réuni ses partenaires touristiques afin de faire découvrir l'offre du département.

Le site "Cosy Bulles" représentait deux immenses sphères : l'une conçue comme un salon présentant l'offre touristique de l'Ain et l'autre dédiée aux enfants (le Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes et les aventures de Fifrelin).

L'événement a remporté un réel succès : près de 5 000 visiteurs en 3 jours!



Plus récemment, du 11 au 13 juin 2009, le département de l'Ain s'est installé au centre commercial de Cora à Liège. Trois jours pour faire découvrir aux Belges nos richesses gastronomiques, naturelles et culturelles et leur proposer une escapade dans l'Ain, à deux pas de chez eux, comme s'ils y étaient...

Au menu : démonstration et dégustation culinaire, découverte touristique menée par des professionnels du tourisme, présentations des produits du terroir et découverte des différentes possibilités d'hébergements.

Enquête 2009

Nos orientations ainsi que nos actions de promotion sont étroitement liées à la connaissance de l'activité dans les hébergements labellisés. Les données concernant l'origine de vos hôtes, leur durée de séjour et leur motivation, nous sont essentielles. En partenariat avec l'observatoire touristique du Comité Départemental du Tourisme de l'Ain, une enquête est prévue. Les premiers questionnaires devraient vous parvenir prochainement.

Les chiffres récoltés serviront à étoffer les statistiques du tourisme dans le département, chiffres repris notamment au niveau de la presse écrite.

Nous comptons sur votre participation pour que ce projet puisse être mené avec réussite.

Si vous avez des idées pour la newsletter, pour des conseils ou pour plus d'informations, l'équipe Clévacances Ain reste à votre disposition. N'hésitez pas à faire à nous contacter !

CLEVACANCES AIN

21, place Bernard - 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. : 04 74 23 82 62 - Portable : 06 68 51 82 62 - Fax : 04 74 22 65 86
Email : 01@clevacances.com
www.clevacances-ain.com